

# Formulaire de don

Si vous souhaitez soutenir financièrement les projets de l'Ensemble Vocal d'Orgeval, merci de compléter et signer ce document puis de l'envoyer accompagné de votre versement à : Ensemble Vocal d'Orgeval chez Wilma MARCHAL 39, rue de la Plaisance 78630 ORGEVAL

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour (article 200-1 et 238 *bis*-1 du Code Général des impôts).

Nom – Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone ..... Email.....

Je souhaite soutenir financièrement les projets de l'Ensemble Vocal d'Orgeval.

Montant du don .....€

Mode de versement : chèque ou virement à l'ordre de l'Ensemble Vocal d'Orgeval (pour un virement, merci de nous contacter au préalable).

Date

Signature

Avis favorable à la délivrance de reçus fiscaux par l'Ensemble Vocal d'Orgeval à ses donateurs pour les dons reçus au titre des articles 200-1 (pour les particuliers) et 238 *bis* -1 (pour les entreprises) du Code Général des Impôts, émis par la Direction départementale des Finances publiques des Yvelines en date du 6 octobre 2017, notre association entrant dans la catégorie des organismes d'intérêt général présentant un caractère culturel concourant à la mise en œuvre du patrimoine artistique dans le domaine de la musique.

*Association régie selon la loi de 1901, enregistrée à la Préfecture des Yvelines (n°078 30 11 38)*

*Siège social : Mairie d'Orgeval 123, rue du Docteur Maurer 78630 ORGEVAL*

*Adresse postale : chez Wilma MARCHAL 39, rue de la Plaisance 78630 ORGEVAL*

